

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION N°1

**CFVU
Du 5 mars 2026**

- Nombre de membres en exercice : 21
- Nombre de membres présents : 12
- Nombre de membres représentés : 2
- Quorum : 11

Relevé des délibérations de la CFVU du 2 octobre 2025

Les membres de la CFVU approuvent le relevé des délibérations de la CFVU 2 octobre 2025 (Cf. annexe n°1).

VOTE :

- **Non-participation au vote** : 0
- **Abstention** : 1
- **Suffrages exprimés** : 13
 - **Pour** : 13
 - **Contre** : 0



Fait à Besançon, le 5 mars 2026

Pascal VAIRAC
Directeur de SUPMICROTECH


Pour le Directeur d'Administration,
Le Directeur d'Administration
de SUPMICROTECH
David ...

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE ÉTUDIANTE DE
SUPMICROTECH

Séance du jeudi 2 octobre 2025 – 14 h 30

• **Membres présents, excusés ou représentés :**

Cf. : liste d'émargement ci-après.

Le directeur adjoint à la formation et à la vie étudiante fait état des membres présents. 13 membres votants sont présents, le quorum est atteint.

La séance est ouverte par le Directeur adjoint à la Formation et à la Vie étudiante. Il fait état des membres présents (membres votants : 11, membres représentés : 2). David Vernier donne procuration à Solenne Ricochon, Christophe Dielemans donne procuration à Sarah Bure.

Le quorum est à 11.

Le Directeur adjoint salue M. Pierre Joubert, Vice-Président Formation à L'UMLP, en tant que membre invité permanent.

➤ **APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS DE LA CFVU DU 12 JUIN 2025**

Une remarque est faite sur la première page concernant la discussion sur les formulaires d'évaluation des stages. Une demande des étudiants avait été faite afin de préciser que l'indicateur 3 en moyenne était demandé pour le stage d'immersion et 4 pour le PFE. Cette demande ne figure pas sur les feuilles d'évaluation. Il est donc demandé de transmettre l'information et de communiquer auprès des étudiants et des enseignants. Le Directeur adjoint prend note.

Le Directeur adjoint soumet l'approbation du relevé de délibérations de la CFVU du 12 juin 2025 au vote.

Les membres de la CFVU approuvent le procès-verbal des délibérations de la CFVU du 12 juin 2025 à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).

(Votants : 13 ; suffrages exprimés : 13)

➤ **AVIS SUR LES MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES (M3C)**

Le Directeur adjoint précise que ce point sera l'année prochaine traité à la séance de la CFVU de juin.

Les modalités de contrôle de connaissances et des compétences ont été transmises aux documents préparatoires.

2 modifications ont été apportées par rapport aux documents. Il s'agit du changement de responsables d'UE. Pour le module B2, semestre bleu, de la FISE, la responsabilité sera prise par Noura Dridi. Pour l'UEP1, semestre vert produits, la responsabilité sera assurée par Roberta Tittarelli. Une erreur a également été signalée concernant des examens indiqués sur le mauvais module (ISP2 au lieu de ISP3). Le module FAB1 sera mis à jour.

Au niveau de la FISA, les nouvelles maquettes pour les étudiants de 2^{ème} année sont appliquées (les M3C ont été adaptées pour MECA2 et MD2).

Le Directeur adjoint demande l'avis des membres de la CFVU sur les modalités de contrôle des connaissances et des compétences pour la FISE et la FISA.

Les membres de la CFVU approuvent les modalités de contrôle des connaissances et des compétences à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).

(Votants : 13 ; suffrages exprimés : 13)

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences seront donc mises en œuvre dès à présent. Elles seront consultables sur l'ENT.

Une proposition de modification de maquette est faite concernant la FISA. Il s'agit de faire passer le module HORLO1, HORLO2 (filière Luxe) et HORLO3 (filière Luxe) de UEST2 à UEST1 par cohérence avec le module de conception mécanique.

Le Directeur adjoint soumet la proposition de modification au vote.

Les membres de la CFVU approuvent la proposition de modification à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).

(Votants : 13 ; suffrages exprimés : 13)

La modification sera appliquée dès cette année.

➤ **AVIS SUR LE PPI (PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT)**

Le Directeur adjoint précise que la discussion sur le PPI concerne le volet pédagogique. Il indique qu'il s'agira davantage d'une discussion et qu'il n'y aura pas d'avis demandé sur ce point à cette séance.

Des difficultés se sont révélées pour maintenir certains projets dans le budget 2025. Par conséquent, il n'y a pas eu de dépenses en investissements sur la partie pédagogique du PPI 2025-2029. Dans le but de construire le budget 2026, un besoin de remise à plat est nécessaire afin de rétablir un équilibre suite aux modifications des années précédentes. Pour rappel, 5 projets avaient été planifiés par la CFVU sur le PPI 2024-2028. Le PPI prenait en compte les cofinancements, notamment ceux de la région Bourgogne Franche-Comté. La région n'a pas fait d'appel à projets depuis 2024 donc les projets n'ont pas été entièrement financés.

Les demandes de projets au PPI 2024-2028 étaient les suivants : Analyseur de protocoles (demande reconduite), Tour 4 axes (demande reconduite), AFM Multi-modes (demande reconduite), Plateau technique mécanique (réalisé avec un montage financier venant de plusieurs sources), MEB de table (nombreux investissements en salle blanche au cours des dernières années). Le Directeur adjoint souhaite que les demandes soient mises à jour afin de pouvoir préparer le PPI 2026-2030 en bonne et due forme. Il propose de reporter la discussion à la prochaine CFVU exceptionnelle du 6 novembre 2026. Il demande aux membres de la CFVU de travailler avec les services d'enseignements pour faire mettre à jour les projets et faire une demande de financement actualisée.

Une discussion s'ensuit.

➤ **POINT SUR LA CVEC 2025**

Un bilan est fait sur la CVEC 2024/2025. Les étudiants doivent payer une contribution à la vie étudiante à hauteur de 103 €. Le CNOUS reverse 46 € à l'École par élève déclaré, à savoir 754 en 2024/2025. 2 versements sont effectués, l'un en janvier 2025 (32 338 €) et l'autre en juin 2025 (22 311,64 €), soit un total de 54 649,64 €.

2 appels à projets ont été lancés, l'un en octobre 2024 et l'autre en février 2025. Il est rappelé que 15 % du budget CVEC est destiné à la médecine préventive et 30 % sont à destination de projets étudiants. Le budget total accordé aux projets étudiants est de 42 059,75 € pour 47 projets. Le reliquat de 9 199,90 € sera utilisé dans le cadre du schéma directeur de la vie étudiante (SDVE).

Il est précisé que les subventions n'ont pas toutes été utilisées. Le taux moyen d'exécution des projets est de 51 % depuis 2018.

Le calendrier pour les appels à projets CVEC 2025/2026 est le suivant :

- 01/10/2025 : lancement de la campagne pour 35 k€ de budget
- 20/10/2025 : date butoir des retours des projets avec avis de priorité du BDE
- 23/10/2025 : commission paritaire des APP CVEC (5 étudiants : 1 BDE, 1 BDS, 1 GALA, 1 représentant des élèves au CA, 1 représentant des élèves à la CFVU / 5 personnels et partenaires)
- 06/11/2025 : CFVU extraordinaire pour validation des projets 2025/2026 (arrêté du Directeur et reversement des allocations au BDE)

Le Directeur adjoint mentionne que la rédaction des projets ne doit pas être prise à la légère et ne doit pas être faite au dernier moment. Il appelle les étudiants à la rigueur.

Le Directeur adjoint demande l'avis des membres de la CFVU sur la proposition de planifier une CFVU extraordinaire le 6 novembre prochain. Les membres de la CFVU approuvent.

➤ **POINT SUR LE SDVE (SCHEMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE)**

Le Directeur adjoint proposait un point sur la rentrée, mais les informations principales ont été transmises lors du CAC qui s'est déroulé dans la matinée.

Un process qualité au sein du service scolarité a été mis en place afin d'être plus efficient, notamment sur les inscriptions administratives. À ce jour, 99,61 % des inscriptions administratives sont totalement validées. Ce qui représente 3 semaines d'avance par rapport à l'année 2024/2025.

Le Schéma Directeur de la Vie Étudiante est une obligation émise par la tutelle de l'École (SDVE). Le SDVE a une durée de 5 ans. Afin de le construire, 1 enquête a été réalisée auprès des 795 élèves (363 votants), 4 réunions paritaires ont eu lieu et 2 votes ont été effectués. La procédure d'élaboration a abouti à 6 axes et 7 actions prioritaires, à savoir :

- Transition écologique : généraliser tout type de collecte
- Animation et vie de campus : aménagement en extérieur et intérieur (2 actions)
- Sport : dégager du temps pour les activités sportives en plus du jeudi après-midi
- Santé et VSS : mieux informer sur les VSS, sur les personnes référentes dans l'École, sur les recours possibles et mettre en place des actions de sensibilisation
- Culture, Humanités, Bibliothèque et Jeu sérieux : promotions d'un module large "Humanités" en permettant de choisir entre une LV2 ou des cours dits d'Humanités (Histoire des Techniques et Inventeurs, Sociologie des techniques, Philosophie de l'ingénierie, etc.)
- Accompagnement social : un meilleur accès aux informations sur les droits, les services, le logement, les transports, etc.

Le SDVE s'étend de 2025 à 2030.

Le Directeur adjoint précise que les éléments principaux ont été présentés et qu'un document sera rédigé prochainement. Le SDVE sera approuvé en CA.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Une question a été posée en amont de la séance de la part des étudiants concernant l'utilisation des parkings devant l'École et les consignes de stationnement. Une information a été faite auprès des personnels et hébergés.

Un autre point de discussion a été proposé concernant la communication autour des déplacements domicile-travail et domicile-études, dans l'objectif de réduire la part de l'usage de la voiture. Un bilan carbone a été fait à l'École. Il en résulte qu'une très grande majorité des étudiants utilisent

leur véhicule contrairement aux personnels. Des actions sont menées au sein de l'École pour réduire l'utilisation des voitures (semaine de la mobilité, incitation au niveau des personnels). Le Directeur adjoint invite à la discussion sur des actions à mettre en place par les élèves afin de réduire l'impact carbone.

Il est fait remarquer que plusieurs étudiants utilisent le parking de l'École comme un parking "permanent".

Une remarque a également été faite sur l'absence de passages piétons (passage par les plates-bandes végétalisées). Il s'agit d'une erreur de conception. Une étude est en cours et le projet devrait être réalisé sur le budget 2026.

Une suggestion est faite de procéder à des points d'informations sur ce qui se passe au niveau des structures de L'UMLP, au niveau pédagogique notamment. Des groupes de travail sont mis en place au sein du collège de premier cycle dans lequel les représentants de SUPMICROTECH sont présents. Il est acté de faire des points d'informations régulièrement.

Le Directeur adjoint remercie les membres de la CFVU et clôt la séance.

La séance est levée à 16 h 30.
